



M. Jean-Michel Zellweger  
Direction générale de l'environnement  
Division support stratégique  
Rue Caroline 11  
1014 Lausanne

Mont-sur-Rolle, le 12 mars 2015

### **Consultation sur la modification de l'ordonnance sur la protection des eaux (Leaux)**

Monsieur,

Vous nous proposez de répondre à cette audition confédérale et nous vous en remercions.

L'AdCV ne peut que réitérer ses remarques formulées dans sa réponse préliminaire du 28 juin 2012.

Nous pensons que le pollueur doit être le payeur et nombre de « fabricants » de micropolluants devraient participer au financement de ces installations.

N'étant pas acquis au principe de causalité dans ce domaine, du fait de la complexité des origines, nous nous abstenons de valider une taxe prélevée seulement à l'utilisateur ou au « bénéficiaire » final.

Si nous comprenons que seuls les habitants raccordés aux stations d'épuration devront s'acquitter de cette taxe, nous insistons pour que la Confédération, puis le canton, ne reportent pas simplement ce prélèvement sur les communes concernées et propriétaires de STEP mais taxent directement le citoyen contribuable.

A tout le moins un report sur la facture d'épuration simplifierait le processus administratif. Nous voulons expressément éviter un financement indirect par l'impôt communal dont on sait la difficulté de perception dans certaines communes.

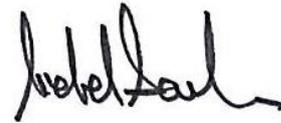
Les spécialistes consultés rapportent que ces installations coûtent très chers et que le fonds alimenté par les chf 9.- par habitant raccordé ne suffira de toute évidence pas pour équiper les 100 STEP distinguées parmi les 700 répertoriées.

Nous rendons attentifs nos autorités supérieures sur les conséquences et les délais de subventionnement que ce manque de moyens occasionnera dans les ressources des finances communales

À propos des autres sujets, nos compétences ne nous permettent pas d'argumenter sur les modifications suggérées. Nous nous en remettons aux spécialistes concernés.

Restant à votre disposition pour de plus amples renseignements, nous vous remercions de l'attention portée à nos remarques et vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Association de Communes Vaudoises  
AdCV

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Darbre', written in a cursive style.

Le Secrétaire Général  
Michel Darbre